

COLOMBELLES

NOUVELLES

NOVEMBRE 2020 #40



AMÉNAGEMENT

LE « VIADUC DU HAUT PLATEAU » EST OUVERT

C'EST LA VILLE...

Ville de
Colombelles
VIVEZ VOTRE VILLE



**SE PROJETER
AMÉNAGEMENT**
Futur centre de tri
des emballages
ménagères
Page 2



**SE CONNAÎTRE
AMÉNAGEMENT**
Création d'un pôle
petite enfance
Page 4



**SE DIVERTIR
J'AI TESTÉ
POUR VOUS**
Handball Colombelles
Du loisir et de l'élite
Page 7



NORMANTRI
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

ZAC LAZZARO 3 DE COLOMBELLES

FUTUR CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Le futur centre de tri des emballages ménagers et papiers à vocation interdépartementale, NORMANTRI, doit voir le jour à Colombelles dans la zone d'activités Lazzaro 3. Les 14 collectivités engagées dans le projet ont pour objectif de mutualiser les coûts de transport et de tri, de réduire l'impact environnemental et d'acquérir une gestion autonome et locale des emballages. Mise en service prévue en 2023 avec, à la clé, la création d'une soixantaine d'emplois, non-délocalisables, dans le cadre du dispositif colombellois « Territoire zéro chômeur longue durée ».

Jusqu'à présent, chaque collectivité fait appel à des prestataires privés ou dispose d'un centre de tri pour prendre en charge le tri des emballages. Un des principaux centres privés du territoire (GDE à Rocquancourt) n'est plus opérationnel depuis fin 2018.

« Certaines collectivités doivent, depuis, acheminer leurs emballages recyclables vers des centres de tri à plusieurs centaines de kilomètres (à Rennes, au Mans, à Laval, à Saint-Brieuc), explique Olivier Paz, Président de NORMANTRI. Cela induit des coûts importants à la charge du contribuable et des émissions de CO2 supplémentaires. »

La capacité de tri du territoire doit donc être renouvelée. D'où le projet du futur centre sur Colombelles afin que les collectivités trouvent une solution pérenne, au coût maîtrisé, pour la gestion des emballages générés sur le territoire.

« La façon dont nous gérons nos déchets est très significative de notre respect de la planète et de l'attention que nous portons aux générations futures. Avec NORMANTRI, nous coopérons à l'échelle d'un territoire interdépartemental pour proposer une solution pérenne, pertinente écologiquement et économiquement pour trier et valoriser nos emballages », ajoute Olivier PAZ.

14 collectivités engagées

Les 14 collectivités locales normandes (voir carte) engagées dans le projet et réunies au sein de la SPL NORMANTRI ⁽¹⁾, représentent 1,2 million d'habitants. Leurs emballages recyclables seront ainsi récupérés et triés par le centre puis valorisés dans différentes filières



de recyclage pour être réutilisés sous d'autres formes.

« Le tri et le recyclage permettent de préserver les ressources naturelles pour la fabrication de nos emballages et objets. En recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres par exemple, tient à rappeler Olivier Paz. Cette démarche permet aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser de l'énergie puisque l'extraction et la transformation des matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage. Rappelons que le métal est recyclable à l'infini et le papier peut être recyclé jusqu'à 7 fois !

Les enjeux

En dehors bien évidemment du respect des normes en vigueur, NORMANTRI devra s'intégrer dans son environnement. Le futur centre de tri devra porter une attention particulière au respect du voisinage existant et à venir.

En termes de transport, il devra aussi intégrer dans les flux existants, et à venir, le trafic routier généré ; éviter le trafic sur la D226, notamment la traversée de Cuverville, et étudier des solutions de transport alternatives (ferroviaire, fluviale). Dans l'objectif de réduire les transports, les collectivités utiliseront un



Les 14 collectivités engagées

maillage de quais de transfert sur le territoire pour regrouper les collectes d'emballages et de papiers avant de les recharger dans des semi-remorques de grande capacité pour les acheminer jusqu'au centre de tri.

Concernant les émissions sonores, les impacts environnementaux et de sécurité, le projet devra prendre en compte les habitations, entreprises et artisans à proximité. « Une attention particulière sera portée à l'intégration du centre de tri dans le paysage local. Il s'agira notamment de valoriser le site avec des haies bocagères et des arbustes, et de proposer un bâtiment abritant l'ensemble du centre de tri. », conclut Olivier Paz.

⁽¹⁾ Une SPL - Société Publique Locale - est une structure juridique qui rassemble plusieurs collectivités afin de mutualiser la construction et l'exploitation d'une activité industrielle, en l'occurrence ici, le tri des emballages.

NORMANTRI en quelques chiffres

14
collectivités
engagées

1.2
million
d'habitants

48
kg d'emballages
recyclés par
habitant chaque
année (hors verre)

60
créations
d'emplois
envisagées

« Colombelles se mobilise »

ÉDITORIAL de **Marc Pottier**,
maire de Colombelles

En cet automne très particulier du fait de la deuxième vague de la pandémie, l'équipe municipale se mobilise pour maintenir les services publics ouverts et au plus proche des habitants. Nous avons ainsi relancé les appels téléphoniques auprès des aînés afin d'identifier d'éventuelles nécessités d'aide ou d'accompagnement. Nous avons doté les élèves des classes du CP au CM2 de masques pour enfants afin d'assurer au mieux leur protection. Nous sommes aussi conscients qu'au-delà de la crise sanitaire, une crise économique nous menace, que le chômage va s'accroître, que des commerces sont en très grande fragilité. Dans la mesure des compétences que nous exerçons ou des dispositifs dans lesquels nous sommes engagés, nous soutiendrons les habitants et les acteurs de notre ville. Les mois à venir seront majeurs pour notre commune. La crise sanitaire nous réinterroge sur la place et les enjeux des services publics municipaux. Nous y travaillons ardemment.

En parallèle, comme le rappellent certains articles de ce bulletin municipal, Colombelles continue ses grandes mutations. Le projet phare de la desserte

portuaire a été inauguré et la nouvelle voie de circulation ouverte, ce qui permettra prochainement de passer à l'étape du réaménagement de l'avenue Jean Jaurès. L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, après un vote à l'unanimité à l'Assemblée nationale pour une deuxième loi, va être renouvelée et étendue à d'autres villes en France. Colombelles bénéficiera ainsi du dispositif jusqu'en 2026.

Nos projets économiques ou d'habitat se poursuivent à un rythme soutenu, afin d'offrir aux habitants et usagers un cadre de vie accueillant, dynamique et durable. La presse s'en fait même l'écho puisque les journaux Le Monde et Ouest-France en pages nationales ont consacré des articles complets à nos réalisations.

Dans sa constante recherche de développement, la Ville de Colombelles a répondu, avec Caen la mer, le département du Calvados, la ville de Bayeux, l'université de Caen et près de trente partenaires, au plus important projet culturel du plan de relance, afin d'accueillir sur notre commune le futur conservatoire national de la presse et le futur centre d'archives de la Bibliothèque nationale de France.



Notre dossier est de qualité mais la compétition sera rude car de grandes villes candidatent aussi. La réponse à cet immense projet est théoriquement en janvier 2021. Quelle qu'en soit l'issue, nous pouvons déjà nous féliciter d'avoir fédéré avec nous autant d'acteurs dans la réponse à cet Appel à Manifestation d'Intérêt. C'est la preuve du dynamisme et des atouts de notre ville.

Colombelles a de l'ambition et, malgré les aléas et les crises, continue à agir et innover pour l'avenir.



PLATEAU > AMÉNAGEMENT

LE « VIADUC DU HAUT PLATEAU » EST OUVERT

Depuis le 8 juillet, la desserte portuaire est ouverte à la circulation. Avec ce nouvel axe, le trafic poids lourds évite désormais la commune et rapproche le quartier Jean Jaurès du centre de Colombelles.

La vue est impressionnante. Comme une plongée vers le canal. Longue de près de 900 mètres, la nouvelle liaison routière (2x1voie), avec son imposant viaduc de 150 mètres qui enjambe l'Orne, a été inaugurée le 8 juillet dernier. En travaux depuis deux ans sur le Plateau, au pied du grand réfrigérant, l'axe Normandial/Presqu'île, encore appelé desserte portuaire, est, depuis cette date, ouvert à la circulation (vitesse limitée à 80 km/h).

L'aménagement routier était très attendu dans la commune. Il permet de relier le carrefour giratoire Normandial (la RD 403), à Colombelles, à la route départementale située en contrebas (la RD 402), entre l'Orne et le canal, à Hérouville Saint-Clair. La RD 226 qui sépare le centre de la ville au nouveau quartier Jean Jaurès devrait retrouver un certain calme. La circulation, estimée à 15 000 véhicules par jour dont 8 % de poids lourds, sera amenée à emprunter ce nouvel axe. L'allée cavalière, voie piétonne et cyclable, a bien évidemment été conservée. Elle passe au-dessus grâce à une passerelle. « Comme il est d'usage, il convenait de donner un nom à cet ouvrage de grande envergure.



Il s'appellera "Viaduc du Haut Plateau" qui signale l'histoire du site et rend ainsi hommage aux habitants et aux ouvriers qui ont travaillé ici, sur ce site de la SMN », se félicite Marc Pottier.

Le nouveau viaduc part du Plateau pour franchir l'Orne et déboucher sur la presqu'île, le long du canal.



CENTRE-VILLE > AMÉNAGEMENT

CRÉATION D'UN PÔLE PETITE ENFANCE

Un Pôle Petite enfance va voir le jour sur la commune de Colombelles. Il regroupera un service multi-accueil d'une capacité de 30 places, le relais d'assistants maternels, un point d'information et d'orientation pour renseigner les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et comprendra un lieu d'accompagnement à la parentalité. Inauguration été/automne 2022.

Le nouveau bâtiment sortira de terre place François Mitterrand. Le pôle petite enfance sera implanté au rez-de-chaussée d'un immeuble de 23 logements. Dans un contexte de dynamisme démographique et économique a émergé le besoin d'améliorer l'offre de services aux habitants notamment autour de la petite enfance.

Pour élaborer son projet, la ville s'est appuyée sur un diagnostic de territoire, mené conjointement avec la CAF, mettant en évidence la nécessité de développer le nombre de places en crèches, l'intérêt à investir davantage le champ des actions autour de la parentalité et la nécessité de valoriser davantage le travail des assistantes maternelles. Ces trois axes ont constitué le fondement du programme de création d'un pôle petite enfance. Cette construction s'inscrit dans la finalisa-



tion de l'opération de renouvellement urbain commencée en 2004. Elle est située au sein du quartier prioritaire et répond à une volonté forte de développement de l'offre de services aux habitants, notamment en centre-ville. Elle vise également à satisfaire une demande d'accueil en crèche en augmentation constante, tout en valorisant à travers le RAM l'accueil individuel et le travail des assistant(e)s maternel(le)s au sein du même équipement.

Ce projet bénéficie d'un cofinancement de la CAF (Caisse d'allocations familiales), du Conseil départemental du Calvados et de dotations de l'Etat dans le cadre de la politique de la Ville.



COLOMBELLES > ENVIRONNEMENT

DES BACS JAUNES POUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

Désormais, la compétence voirie, déchets et espaces verts relève de la Communauté urbaine de Caen la mer. Cette dernière va distribuer des bacs de collecte à partir du 1^{er} trimestre 2021.



Des bacs de collecte jaunes vont faire leur apparition à Colombelles. À partir du 1^{er} trimestre 2021 (de janvier à mars), la Communauté urbaine Caen la mer va doter l'ensemble des habitants d'un bac à couvercle jaune pour le tri des emballages recyclables et des papiers. Il sera distribué gratuitement. Son volume sera déterminé en fonction de la production moyenne et du nombre de personnes vivant dans le foyer. Pour cela, une enquête¹ a été menée par Caen la mer en octobre. Si vous n'étiez pas chez vous lors du passage des agents, il est encore possible d'y répondre.

Ce bac a plusieurs avantages :

- il optimise le stockage des emballages recyclables et des papiers ;

- il assure un meilleur confort d'utilisation aux habitants : plus de sacs à porter et à stocker, il suffira de rouler le bac pour le déplacer ;
- il limite l'impact environnemental en supprimant le réapprovisionnement et la distribution de sacs jaunes ;
- il est plus respectueux du cadre de vie en évitant la dispersion de sacs et de leur contenu sur l'espace public ;
- il améliore les conditions de travail des agents en répondant aux obligations en matière de préventions des risques.

¹ Si vous n'étiez pas présent à votre domicile lors de l'enquête de dotation de bacs, un avis de passage vous a été laissé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez y répondre par téléphone (02 31 35 82 35 / numéro non surtaxé) du mardi au vendredi, de 9h à 19h et le samedi, de 9h à 14h30 ou par mail à l'adresse suivante : bacs.dechets@caenlamer.fr

? Pour toute autre question sur la collecte, vous pouvez contacter le service des déchets ménagers : 02 31 304 304 ou contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Au 1^{er} avril 2021, les emballages plastiques aussi

Le geste de tri sera simplifié pour tous les habitants de Caen la mer dès le 1^{er} avril 2021. Alors que nous ne déposons actuellement que les bouteilles et flacons en plastique dans le bac jaune, il sera possible, à compter du printemps prochain, d'y déposer tous les emballages en plastique (films, pots de yaourts, barquettes...). L'objectif est d'augmenter le recyclage et réduire les quantités incinérées.

COLOMBELLES ENGAGÉE POUR LA NATURE

La ville est candidate au label « Territoire engagé pour la nature ».

La reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (loi du 8 août 2016) fixe l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité ». Cet objectif s'est traduit par la parution, en juillet 2018, du Plan biodiversité (« Biodiversité, tous vivants ») visant à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

L'initiative « Territoires engagés pour la nature » (TEN) est une action de ce Plan.

Elle vise à reconnaître des collectivités candidates dont les projets de développement intègrent la prise en compte de la biodiversité. Dans ce cadre, par une délibération adoptée en conseil municipal le 21 septembre dernier, la ville de Colombelles a présenté sa candidature au label « Territoire engagé pour la nature » et a répondu au questionnaire. Un jury régional fera connaître d'ici peu sa décision.

ESPACES VERTS

POURQUOI DU PISSENLIT SUR MON TROTTOIR ?

La réponse à la présence du pissenlit sur les trottoirs s'explique par la gestion écologique des espaces verts de la ville. Explications.



Désormais, la végétation spontanée est visible dans les rues. Elle n'est dangereuse pour personne, contrairement aux produits phytosanitaires ; elle favorise plus de pollinisation, plus de nature et fait même réapparaître certaines espèces disparues. Les produits phytosanitaires ont, en revanche, un impact environnemental avéré. Ils font courir des risques graves aux populations, contribuent à la destruction des écosystèmes et altèrent la qualité de l'eau. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux personnes publiques (mairies et autres collectivités) d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. Elle s'applique également aux particuliers depuis janvier 2019 qui ne peuvent plus ni utiliser ni détenir de produits phytosanitaires.

Avec de l'eau chaude

Les agents des espaces verts contrôlent néanmoins toujours la flore sauvage mais ciblent prioritairement leur action sur les fils d'eau des trottoirs pour permettre l'écoulement des eaux de pluie. Ils agissent désormais en curatif, avec de l'eau chaude ou en désherbant par brossage ou débroussaillage. Ces moyens sont efficaces mais demandent plus de temps et d'effectifs. Les habitants peuvent eux aussi contribuer à cette transition en désherbant au droit de leur propriété, manuellement ou avec des moyens écologiques tel que l'eau chaude et pourquoi pas en laissant pousser ou en semant certaines espèces de vivaces spontanées.



Session vélo-école à la Grande Halle, lors des vacances de la Toussaint.

QUARTIERS D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS EN PREMIÈRE LIGNE

Handball, zumba, jeux collectifs, ateliers BD, théâtre, spectacles de rues, ciné plein air... les jeunes Colombellois ont pu bénéficier cet été de nombreuses animations sportives et culturelles dans le cadre du dispositif national « Quartiers d'été ». Devant le succès remporté, la ville et les associations partenaires ont répondu de nouveau à l'appel à projets en proposant pendant les vacances de la Toussaint de nouvelles activités et manifestations.

Le dispositif Quartiers d'été est né d'un constat : chaque année, un enfant sur quatre ne peut pas partir en vacances. La situation est encore plus compliquée en cette année particulière, alors que le pays fait face à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle. L'objectif annoncé par le Gouvernement était simple : « les vacances estivales ne devaient pas être une double peine pour les familles des quartiers populaires déjà impactées par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et par le défi de la continuité éducative ». C'est ainsi que la ville de Colombelles s'est inscrite dans le dispositif. « Nous avons coordonné les actions portées par les différents acteurs culturels et sportifs de la commune. L'objectif était d'échelonner un maximum d'animations sur les deux mois des vacances », explique Marine Guézennec en charge du service politique de la

ville et emploi à la mairie de Colombelles. En dehors de la coordination de l'opération, la ville a centralisé la communication pour mettre en valeur le dispositif et toucher un maximum de jeunes. « Les acteurs de la ville se sont fortement investis, poursuit Marine Guézennec. C'est pourquoi nous avons de nouveau adhéré au dispositif dans le cadre de « quartiers d'automne ». Le CLC Handball, le centre de loisirs Léo Lagrange, les associations Véloisol', Jouons Ensemble ou encore Créa Bus ont proposé pendant les vacances de la Toussaint de multiples activités et manifestations. Ils ont ainsi occupé l'espace public et œuvré pour le lien social et la solidarité dans les quartiers. A noter que les actions quartiers d'été/quartiers d'automne bénéficient du soutien financier de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires).



J'AI TESTÉ POUR VOUS

HANDBALL COLOMBELLES : DU LOISIR ET DE L'ÉLITE



Le Club Laïque Colombelles Handball, association loi 1901, a pour but de développer la pratique du Handball en compétition et/ou en loisir. En parallèle de son aspect sportif, le club développe des actions de sensibilisation autour du Handball : Hand'Durable (journée dédiée au développement Durable) ou Hand'ensemble (journée autour du Handicap). Acteur local, l'association propose, depuis plusieurs années, des activités destinées aux jeunes Colombellois comme Hand 2 rue ou bien des stages durant les vacances scolaires à tarif préférentiel ou également, comme cette année, Quartiers d'été et d'automne en collaboration avec la Ville de Colombelles.

Son équipe phare évolue en National 1 Féminine depuis plusieurs années et offre de belles performances aux spectateurs le dimanche.

Vous pouvez découvrir le club et le Handball soit par la pratique, soit en devenant bénévole ou en encourageant les joueuses lors des rencontres dominicales !

CONTACT

CLCH : 8 rue du stade, 14460 Colombelles (Plateau) - 02 31 72 04,86
Mail : 5914009@ffhandball.net
<https://www.clch.fr/>



Pour assister aux rencontres de N1

- Plein Tarif : 4 €
Abonnement : 15 € (5 matchs)
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
- Tarif préférentiel pour les Colombellois (sur justificatif) : 3 € / Abonnement : 10 €
- Tarif réduit pour les étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif) : 2 € / Abonnement : 10 €

COUPS DE CŒUR DU PHÉNIX

JEUNESSE



BARNABÉ ET LA TÉTINE

SANDRA LE GUEN ET
AUDREY CALLEJA
(Casterman, 2020)

Au parc, Barnabé se fait exclure du jeu à cause de sa tétine, pourtant, lui, il sait qu'il n'est plus un bébé. C'est un pirate avec un sacré trésor...

Cet album aborde l'abandon de la tétine tout en douceur grâce à ses dessins au crayon. Une autre façon de faire que Nina, la petite fille du célèbre album de Christine Naumann-Villemin, *La Tétine de Nina*.



LES ADULTES NE FONT JAMAIS ÇA

DAVIDE CALI ET
BENJAMIN CHAUD
(Hélium éditions, 2020)

Un album humoristique qui démontre que les adultes ne font jamais de bêtises, ne sont pas en retard, ne disent pas de gros mots ou encore qu'ils ne sont pas jaloux, ou presque !

ADULTE



CE QU'IL FAUT DE NUIT

LAURENT PETITMANGIN
(La manufacture de livres, 2020)

Un père élève seul ses deux garçons, du mieux qu'il peut. Les années passent. L'aîné commence à avoir des fréquentations douteuses. Les relations à la maison se tendent jusqu'au jour où tout va déraiser.

Un premier roman bouleversant, qui plonge le lecteur au cœur de la dureté sociale de la Lorraine d'aujourd'hui.



LIV MARIA

JULIA KERNINON
(L'Iconoclaste, 2020)

Ce roman raconte la vie de Liv Maria, de sa naissance à la quarantaine. Une enfance protégée dans une île bretonne, un départ brutal vers Berlin où elle découvre l'amour, un deuil familial, des voyages, un 2nd amour avec qui elle fondera une famille malgré la découverte d'un secret inavouable. Le lecteur est embarqué dans l'intimité de Liv Maria, dans la complexité de sa vie et il est invité à se questionner sur les différentes facettes d'une même personne.



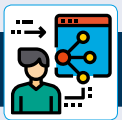
#TOUSANTICOVID SOYONS TOUS MOBILISÉS

Les gestes barrières à respecter pour se protéger et protéger les autres

Confinement :

les services publics sont assurés

Dans le cadre du confinement décidé le 30 octobre par le Gouvernement pour faire face à l'évolution de la pandémie de la COVID-19, la Ville de Colombelles a mis en place un plan pour assurer la continuité du service public et accompagner au mieux les Colombelloises et Colombellois, dans le respect du nouveau protocole sanitaire.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

✓ Mairie accueil physique

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'ouverture de la mairie les 2^e et 4^e samedis du mois est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Contact : 02 31 35 25 00 / mairie@colombelles.fr

✓ État civil

Les demandes de documents d'identité, déclarations de naissance, reconnaissance et décès se font sur rendez-vous en mairie.

Contact : 02 31 35 25 00 / mairie@colombelles.fr

✓ Mariages

Les mariages civils sont maintenus avec une jauge limitée à 6 personnes.

✓ Enterrements

La jauge des enterrements est limitée à 30 personnes. Le cimetière de Colombelles est accessible tous les jours de 7h30 à 20h.

✓ Urbanisme

Le service urbanisme est ouvert au public le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ou sur RDV.

Contact : 02 56 27 50 78

urbanisme@colombelles.fr

✓ Espace public numérique (EPN)

Le référent numérique répond à vos problèmes numériques : aide administrative, démarches en ligne (CAF, caisses de retraites, assurance maladie, Pôle Emploi...), mise à disposition d'ordinateurs, aide à la prise en main de tablettes, impressions. Sur RDV uniquement.

Contact : 02 31 72 27 46 - 02 52 56 96 82

epn@colombelles.fr



SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Durant le confinement, la ville et les acteurs locaux sont plus que jamais aux côtés des plus vulnérables : les personnes âgées isolées et/ou en situation de handicap, ainsi que les personnes en difficulté sociale ou économique.

✓ Centre communal d'action sociale

En cas de difficultés financières, sociales, de logement, le CCAS est ouvert : le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h.

Contact : 02 31 35 57 00 / ccas@colombelles.fr

✓ Soutien aux seniors et personnes vulnérables

Merci de nous signaler toute personne isolée ou en difficulté. Les EHPAD et résidences seniors maintiennent les visites avec un protocole sanitaire renforcé.

✓ Service de phoning

Les agents et élus de la Ville réactivent le service de phoning mis en place lors du premier confinement et s'organisent pour appeler et prendre régulièrement des nouvelles de nos aînés.

✓ L'aide alimentaire d'urgence

L'association La Solidarité Colombelloise continue d'apporter une aide alimentaire d'urgence aux personnes en difficulté, inscrites auprès d'elles.

Contact : 02 31 82 34 21

solidaritecolombelloise@yahoo.fr

► **Changement d'adresse : 3 rue de l'avenir** (Lazzaro, près des cycles Julienne).

Ouverture au public : jeudi : distribution des colis alimentaires et vendredi de 14 h à 17 h : inscription des dossiers, vestiaire, dépôts de vêtements ou autres, et une fois par mois crêpes.

✓ Cellule emploi

Permanence par mail du lundi au vendredi à cellule.emploi@colombelles.fr. et permanence physique uniquement le jeudi de 9h30 à 12h30.

Contact : 02 31 83 13 59 / 06 52 73 24 07



SÉCURITÉ

✓ Police municipale

Les locaux de la police municipale sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, et seulement en cas d'urgence : appelez le 17. Contact : 02 31 35 25 04 police.municipale@colombelles.fr



ENFANCE JEUNESSE

- Les établissements scolaires et les accueils petite enfance (crèches, RAM) restent ouverts.
- Les accueils périscolaires (matin et soir) et la restauration scolaire sont assurés.
- Les centres de loisirs accueillent les enfants les mercredis en dehors de toute activité loisirs (exemples : judo, danse, football...).

Les enfants de plus de 6 ans devant désormais porter un masque à l'école, la Ville de Colombelles a fourni mi-novembre 3 masques en tissu, lavables, à chacun des élèves scolarisés à

Colombelles. Cela représente une distribution d'environ 1 000 masques.

✓ Programme de réussite éducative (PRE)

L'accompagnement par le PRE se poursuit dans le respect des gestes barrières.

Contact : 02 31 52 23 92 / pre@colombelles.fr



SANTÉ

✓ Dispositifs de dépistage COVID à Colombelles

• **Les pharmacies peuvent procéder aux tests rapides dits « antigéniques »** dans le barnum installé à proximité de leur officine (sans ordonnance, sur RDV) :

- Pharmacie de la mairie : Tél. 02 31 72 40 13

- Pharmacie Lazzaro : Tél. 02 31 72 40 07

• **Les deux cabinets infirmiers de Colombelles** proposent également les **tests antigéniques et PCR** à votre domicile :

- Cabinet infirmier, place F. Mitterrand

Tél : 02 31 84 10 94

- Cabinet infirmier, 70 av Léon Blum

Tél: 02 31 72 60 63

Vous avez des symptômes, même faibles ?

Voici la marche à suivre, publiée sur ameli.fr, le site de l'Assurance Maladie :

- **S'isoler sans délai.**
 - **Maintenir à distance les personnes**, y compris celles de son entourage.
 - **Porter un masque en cas de sortie**, ou dans son foyer quand on est en présence d'autres personnes (même des membres de votre famille).
 - **Prendre rendez-vous auprès de son médecin traitant. Pas de médecin traitant ?** Composer le **09 72 72 99 09** (service gratuit + prix de l'appel, ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 18 h). En cas de fermeture du cabinet médical habituel, composez le **116 117** (numéro d'appel gratuit actif sur toute la Normandie).
 - **Réaliser le test RT-PCR** (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, avec ou sans ordonnance) le plus rapidement possible dans le laboratoire spécialisé le plus proche, ou le test antigénique (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, avec ou sans ordonnance) en Drive pharmacie ou auprès des cabinets d'infirmiers.
 - **Lister les personnes de son entourage familial, amical, professionnel avec qui on a été en contact rapproché sans masque** (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau ...) deux jours avant le début des signes de la maladie jusqu'à la mise en isolement.
- En cas de **difficultés respiratoires** comme un manque de souffle au moindre effort ou lors de la prise de parole, **appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).**